

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DU BUREAU

Bureau du **29 juin 2009**

Décision n° **B-2009-0958**

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire avenue Maréchal Foch

service : Direction générale - Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Vullien

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 22 juin 2009

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, David G., Imbert A, Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna, Daclin, Kimelfeld (pouvoir à Mme Dognin-Sauze), Abadie, Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Frih (pouvoir à M. Blein).

Absents non excusés : MM. Barge, Lebuhotel.

Bureau du 29 juin 2009**Décision n° B-2009-0958**

commune (s) : Sainte Foy lès Lyon

objet : **Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire avenue Maréchal Foch**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 18 juin 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.9.

La clinique médico-chirurgicale Charcot, située 51-53, rue Commandant Charcot à Sainte Foy lès Lyon, a un projet d'extension de ses locaux.

Ce projet permettra l'extension de la clinique (augmentation du nombre de lits et places) et la construction du centre du rein artificiel et d'un centre de dialyse.

De plus, un parking souterrain sera créé, ainsi que des places de parking en surface, augmentant ainsi la capacité d'accueil du site.

Ce projet d'importance impacte une partie du domaine public communautaire en empiétant sur un parking d'une dizaine de places situé rue Maréchal Foch, à l'angle de la rue Commandant Charcot, pour une surface de 353,58 mètres carrés (voir plan joint au dossier).

Aussi, afin de céder cet espace d'environ 353 mètres carrés à la clinique Charcot, le déclassement du domaine public communautaire est-il indispensable.

Une enquête technique a été effectuée montrant la présence de réseaux notamment France Télécom, Electricité réseau distribution France (ERDF), Gaz réseau distribution France (GRDF), Véolia, etc., dont l'acquéreur, la SCI Charcot-Foch fera son affaire.

L'ensemble des services communautaires concernés est favorable à ce déclassement.

Par arrêté n° 2009-03-09-R-0072 du 9 mars 2009, monsieur le président de la Communauté urbaine a prescrit l'ouverture d'une enquête publique qui s'est déroulée du 20 avril au 4 mai 2009.

A l'issue de celle-ci, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Prend acte de l'approbation du compromis de vente à la SCI Charcot Foch de la parcelle à 75 000 €, au vu de l'estimation de France domaine.

2° - Prononce, après désaffectation, le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire d'un parking situé avenue maréchal Foch à Sainte Foy lès Lyon, d'une superficie de 353,58 mètres carrés identifié sur le plan joint au dossier.

3° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique comportant transfert de propriété à la SCI Charcot-Foch ainsi que de tous documents inhérents à cette vente.

4° - La somme à encaisser sur l'exercice 2009 sera inscrite sur les crédits du budget principal de la Communauté urbaine :

- produit de la cession : 75 000 €, en recettes : compte 775 100 - fonction 822 - opération 1627 - sortie du bien du patrimoine communautaire,

- valeur : 75 000 €, en dépenses : 675 100 - fonction 822 et en recettes : compte 211 200 - fonction 822 - opération 1627.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 30 juin 2009.